



INSTITUT INTERNATIONAL POUR L'UNIFICATION DU DROIT PRIVE

*L'AVANT-PROJET DE PROTOCOLE PORTANT SUR LES QUESTIONS SPECIFIQUES
AUX BIENS SPATIAUX: UNE VUE D'ENSEMBLE DE SES OBJECTIFS
ET DE SES DISPOSITIONS CLES*

Dara A. Panahy

(Associate, Milbank, Tweed, Hadley & McCloy LLP, Washington, D.C., assistant de
M. Peter D. Nesgos, Partner, Milbank, Tweed, Hadley & McCloy LLP, New York,
Coordinateur du Groupe de travail spatial

CORRIGENDUM

Page 2, paragraphe 3

A la ligne 7 remplacer le mot “obligé” par l’expression “davantage incité”.

A la ligne 8 remplacer l’expression “sur les biens comme les satellites” par l’expression “sur les biens spatiaux pertinents”.